

## **AVIS PUBLIC**

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 3 mars 2025 à 18 h 30, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :

 Projet particulier PP27-0348 en vue de permettre l'agrandissement et la réfection de bâtiments résidentiels et l'aménagement paysager du site des Habitations Boyce-Viau, pour les immeubles situés aux 4830 à 4934, avenue Pierre-De Coubertin, aux 2601 à 2687, rue Théodore et aux 2600 à 2680, rue Viau (OMHM) - 1258208001.

Ce projet de résolution ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 20 mars 2025, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) et la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les plans ci-dessous illustrent la zone visée 0148 et ses zones contiguës 0057, 0130, 0187 et 0733.



Le projet particulier, ainsi que le plan de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante : https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560

FAIT À MONTRÉAL, CE 10<sup>E</sup> JOUR DE MARS 2025.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc